



collectivités locales et le canal. Charge à nous de porter la création d'une commission intercommunale courant 2014 afin de créer un lieu d'échange indispensable à nos deux activités.

Le compte rendu de la séance est disponible sur le site internet du canal : www.canal-isle.fr, page du Contrat de Canal.

LE CANAL DE L'ISLE AVANCE

Changement du transformateur et des cellules de l'Arrousaire

Financé par le Conseil Général à la fin des années 1980 le réseau pression de l'Arrousaire sur le canal de l'Isle dessert près de 1000 ha avec de l'eau sous pression. Basé sur un système de château d'eau, 3 pompes de 200 l/s remplissent un bassin de 15000 m³ sur les hauteurs de Lagnes. La différence de niveau entre ce bassin et la plaine crée la pression à la borne.



C'est donc pendant l'été, que nous avons pu grâce au financement du département, moderniser toute l'installation électrique de la station. L'intervention a été assurée par la société MICHELIER et ERDF.



Cette intervention devrait nous permettre de disposer d'une alimentation électrique suffisante pour poursuivre le développement du réseau, en augmentant le nombre de pompes.

La rénovation de la station se poursuivra en 2014 avec la construction d'un local pour abriter les pompes.

Intervention à Moutillon

Issue de la même vague de travaux financés par le Conseil Général, la station de pompage de Moutillon dessert un secteur d'environ 180 ha sur la commune de Robion.



Financés par le Conseil Général, nous refaisons à neuf cette station en changeant les pompes existantes, l'antibélier, le transformateur, toute la partie commande ainsi que les câbles d'alimentation 20000 V existants, avec pour objectif un fonctionnement plus souple de la station et une qualité de service accrue.



Poursuite du partenariat avec le Lycée Professionnel Agricole

Comme chaque année depuis 2 ans, les élèves du lycée agricole de la Ricarde à l'Isle sur Srogue sont venus sur 2 demi journées toucher du doigt le travail d'un garde canal, en participant au curage d'une filiole, sous l'œil attentif de leur enseignante et des gardes.

Le Contrat de Canal est une démarche novatrice qui a pour but d'intégrer dans une réflexion globale tous les enjeux propres au canal (économiques, environnementaux, de sécurité des biens et des personnes...). L'objectif : un projet de territoire partagé et en lien avec tous les acteurs locaux...

Vers une régulation modernisée du canal principal



La Société du Canal de Provence a rendu début 2013 son étude de modernisation de la régulation pour notre canal maître.

Forts de ce travail, nous disposons aujourd'hui d'une feuille de route pour des

travaux qui nous permettront, à terme d'utiliser plus efficacement chaque mètre cube d'eau entrant dans le canal.

Etude sur la réduction des produits phytosanitaires

Menée conjointement par trois structures d'irrigation sur le territoire, cette étude doit nous permettre de faire un état des lieux de l'utilisation de ces produits, nous proposer des techniques alternatives ainsi qu'un plan d'action pour réduire l'usage de ces produits. Elle se déroulera sur la saison d'irrigation 2014 et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ses résultats.



Comité de pilotage du Contrat de canal

Les membres du comité de pilotage du Contrat de Canal de l'Isle se sont retrouvés à notre siège pour un point sur l'avancement de la démarche ainsi qu'un peu de prospective sur les actions à venir. Les discussions ont notamment porté sur le lien fort existant entre les

*NOUS FAISONS PARTIE DE
L'UNION DU CANAL LUBERON SORGUE VENTOUX*

L'eau qui transite dans le canal de l'Isle provient de la Durance. Elle est acheminée depuis un canal commun, partagé entre le canal Saint Julien, le canal de Cabedan-neuf, le canal de l'Isle et le canal de Carpentras. Ces 4 canaux desservent à eux seuls un périmètre irrigués de près de 20 000ha



Ce canal commun était jusqu'alors administré par une structure, le syndicat Mixte des canaux de Cabedan-neuf, l'Isle et Carpentras. Sa mission, nous apporter de l'eau conformément à nos droits et titres.

Fruit d'un long travail de concertation entre les canaux membres, cette structure se modernise et devient **l'Union du Canal Luberon Sorgue Ventoux**.

Sa mission reste la même, mais cette mise en conformité clarifie la situation juridique du canal. Elle lui donne l'opportunité de poursuivre sereinement la mission de transport de l'eau qu'elle assurait depuis maintenant plus de 160 ans.

Nos syndic prendront donc part dès 2014 à l'assemblée des associations annuelle et éliront leurs représentants au sein de l'Union. Ces syndic auront la double tâche de porter les intérêts de notre canal au sein de l'Union et de s'assurer de manière générale du bon fonctionnement de la desserte des tous les canaux membres.



Des renseignements ? Des informations ?
N'hésitez pas à nous contacter :

ASCO du canal de l'Isle
ZA Les Ferrailles n°30
84 800 L'Isle sur Sorgue
Tel : 04 90 38 00 69
Fax : 04 90 38 66 08
www.canal-isle.fr
infos@canal-isle.fr

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de
8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Pour le **Contrat de Canal** :
Pascal AUZIER : pascal.auzier.ccanal@orange.fr

Comité de rédaction :



PARTENAIRES FINANCIERS :



LE MOT DE PIERRE BARBANSON, PRESIDENT DU CANAL :

Si nous devons faire le bilan de l'année écoulée, 2013 nous rappellerait tout d'abord notre lien historique fort avec le Conseil Général de Vaucluse. A l'origine de nos réseaux pression de Moutillon et de l'Arrousaire, le Département nous aura permis, dans le cadre de la retrocession de ses ouvrages, de réaliser les travaux nécessaires au bon fonctionnement de notre desserte sur ces secteurs encore très agricoles.

2013 aura été ensuite une saison exceptionnelle pour nous d'un point de vue climatique. Les nombreuses pluies qui ont émaillé le printemps et l'été ont conduit à des consommations historiquement basses. C'est d'ailleurs la première année depuis la création de Serre Ponçon qu'il n'y a pas eu de déstockage de la réserve agricole.

2013, enfin, aura vu la transformation du vénérable syndicat Mixte des canaux de Cabedan-neuf, l'Isle et Carpentras, créé en 1859, en l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux. Ce canal qui transporte pour nous l'eau depuis la Durance jusqu'à notre prise de la Tour de Sabran, dispose aujourd'hui de bases juridiques claires pour poursuivre sa mission.

Regardons aujourd'hui vers 2014. Nous poursuivons sans relâche la modernisation de notre desserte en eau à Lagnes et Robion, nous nous impliquons sur des sujets novateurs liés aux économies d'eau à l'échelle du bassin versant de la Durance, nous travaillons à améliorer la régulation de notre canal...tout ça, afin de pouvoir continuer à vous apporter le meilleur service possible.

